

**Date :** le 4 décembre 2009

**Rédacteur :** C. Beurois, Médiation et Environnement (M&E)

**Attention :** Aux membres du Comité Permanent de la Concertation (CPC)

**Copie :** Loïc Blondiaux et Jean Lafont, V Feltesse, Président de la CUB, CUB/Direction Grands Travaux pour information

**Référence :** réunion du CPC du 30 novembre 2009

**Objet :** compte rendu

**Préambule :** Ce compte rendu ne constitue pas un verbatim de nos échanges tenus lors de la troisième réunion du CPC Jean Jacques Bosc. A ce titre, il reprend les points principaux issus de ceux-ci. Le présent document est validé dans sa forme et son contenu par les deux garants de la concertation, Loïc Blondiaux et Jean Lafont. Vous pouvez bien évidemment produire tous commentaires ou remarques à son sujet qui seront mis à disposition des membres du CPC lors de notre prochaine réunion.

La réunion a fait l'objet d'un enregistrement intégral, source de ce présent compte rendu.

### **Participants :**

Voir liste en pièces annexes

**Format de la réunion :** La réunion s'est déroulée à l'Hôtel Communautaire de 18h15 à 20h15 sous la présidence de Nicolas Florian, vice-président à la CUB en charge de la continuité entre les deux rives.

**Déroulé de la réunion :** Nicolas Florian ouvre la séance. Après un tour de table rapide de présentation des participants, notamment pour les nouveaux entrants, les échanges sont ensuite ouverts suivant l'ordre du jour.

La mission du CPC est rappelée d'entrée : « organiser la concertation le mieux possible ». Si la réflexion de chaque acteur ici représentée pourra porter sur la conception de l'ouvrage ou son utilité au moment de la phase publique de concertation, il s'agit ici uniquement de guider la maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration de sa méthode de concertation afin de déterminer la « meilleure façon de concerter » avec la population et les autres acteurs concernés.

### **Points d'échange principaux:**

#### **✓ Désignation d'un vice-président du CPC :**

Après la proposition formulée lors de la réunion du CPC du 16 octobre 2009 de désigner un vice président de la CPC pour la société civile et l'examen des 2 candidatures reçues, **Jean Lafont et Loïc Blondiaux**, garants de la concertation, exposent leurs arguments pour proposer à la vice présidence du CPC, Mme Christine Jean, représentante de la SEPANSO. Cette proposition ne rencontrant pas d'opposition, elle sera transmise au président de la CUB pour validation.

#### **✓ Analyse des documents à verser à la concertation:**

Il est prévu que les documents finalisés soient consultables en mairie et figurent sur le site <http://concertations.lacub.fr/>.

Les documents à verser à la concertation sont parvenus à tous et dans un délai raisonnable. Pas de réactions ou commentaires des participants au CPC sur ce point lorsque la question leur est posée.

Les attendus de cette analyse des documents sont rappelés par **Christophe Beurois**:

- Réaliser une lecture critique des documents pour y pointer des manques ou des éléments de nature à être éclaircis,
- Capitaliser sur ces manques identifiés pour produire des documents complémentaires,
- Réfléchir sur la pertinence de communiquer le document d'Euratlantique (faut-il le verser comme document au dossier de la concertation sur le franchissement JJ Bosc ?)

**Livre blanc 1 ère partie** – essentiellement centré sur les objectifs de la concertation.

Constat issu de la réunion précédente de la CPC: c'est un bon document d'information qui pose correctement les enjeux pour lancer la concertation.

**Relai C** pointe cependant un manque d'informations relatives à la problématique du développement durable, notamment au regard des efforts particuliers mis en œuvre sur Floirac à ce propos. Le document ne fait l'objet d'aucune autre remarque.

**Livre blanc 2<sup>nd</sup> partie** – décrit les solutions envisageables pour le franchissement d'un fleuve comme la Garonne et une grille de lecture multicritère des performances différenciée des différents scénarios.

Il s'agit de voir dans quelle mesure ce document offre une information correcte.

**Relai C** pointe que des insuffisances existent :

- La problématique du développement durable est là encore trop absente.
- On ne retrouve pas certains chiffres de la DDE pourtant intéressants (si le nombre de véhicules recensés à l'heure de pointe figure dans le document, ce n'est pas le cas pour les chiffres du trafic pendant le reste de la journée.)
- Au début du document, les différents scénarios sont évoqués, dont la passerelle qui n'est pas ensuite développée dans le reste du document.
- Il est souligné que les schémas prévoient une tête de pont avec une large emprise, des alternatives pourraient être trouvées (pont en pierre par ex.), ce qui permettrait de réfléchir à l'urbanisme que l'on souhaite mettre en œuvre.
- Le tram est présenté comme un mode alternatif de transport mais ne sera pas sur Floirac avant plusieurs années, que va-t-il se passer alors ?
- Tous les scénarios envisagés enfin impliquent un trafic important sur la commune de Floirac. Une réflexion serait à mener sur l'impact sonore et sur la conséquence pour ces quartiers non bâties dans cette optique de fréquentation accrue.
- Un calcul du bilan carbone des différents scénarios pourrait être intéressant.

A ces différentes remarques, il est notamment répondu :

- Une phase 4 de desserte par le tram de la rive droite pourrait être engagée très rapidement (pas prévue dans la phase 3 actuellement discutée), une mini synthèse des décisions du Conseil de CUB adoptées pour la phase 3 du tram pourrait être incluse dans ces documents de concertation.
- Sur la question de l'absence de développement sur la passerelle, **Christophe Beurois**, mentionne que la mixité des solutions en matière de franchissement n'apparaît peut-être pas suffisamment dans le document. **Les services techniques de la CUB** rappellent que le livre blanc envisage 4 types de franchissement et n'en omet pas.
- Les chiffres complémentaires du trafic qui pourraient être intégrés sont à examiner plutôt dans le point suivant, relatif à l'étude de déplacement.
- Sur la question du bilan carbone : **les services techniques de la CUB** font remarquer que des études sont réalisées pour la construction d'un autre pont "Bacalan Bastide" avec une réflexion sur les économies sur les temps de transport, des simulations sur ce même modèle pourraient être effectuées pour le franchissement JJ Bosc.

**Laure Curvale** souligne qu'au-delà d'un bilan carbone des déplacements par type d'ouvrage, il serait intéressant de réfléchir au bilan carbone de chacune des constructions envisagées. En 2010, une étude bilan carbone et développement durable est prévue par la CUB.

**Christine Jean** revient sur la prise en compte de la mixité des ouvrages, et confirme que plutôt que de «réfléchir par bloc pour chaque type de construction», l'approche mixte est intéressante mais se demande s'il faut faire cette analyse à ce stade ou plus tard avec des études complémentaires au moment de la concertation publique. Elle constate que le franchissement du pont est prioritairement envisagé pour la voiture individuelle et par un complément avec d'autres modes alternatifs de transport et se demande si le raisonnement n'est pas faussé. "Ne faut-il pas envisager d'autres modes de franchissement alternatifs à celui où la voiture individuelle est la priorité ? Est-ce qu'à ce stade on peut déjà se poser cette question?"

Sur ce point, **Nicolas Florian** se dit partisan de la méthode entonnoir, la première question à poser est celle du franchissement le plus approprié, ensuite il faudra réfléchir sur la part de la voiture individuelle dans ce franchissement

Plusieurs participants rappellent que la question de l'accessibilité à la gare dans une logique de flux annuel estimé à 20 millions de passagers doit être discutée et s'interrogent même pour certains de sa faisabilité sous le mode véhicule individuel. Réfléchir sur les types de franchissement passe aussi par l'analyse des chantiers en cours et des projets sur le territoire de la CUB et des communes directement concernées par le franchissement. A Bègles, une inquiétude sur le bruit de la rocade est signalée, de même qu'une préférence pour un franchissement en transport propre.

**Les services techniques de la CUB** rappellent qu'il n'y a pas de pré positionnement de la CUB sur un type de franchissement : "c'est une solution à construire ensemble". Le souhait que les différents modes de transport soient analysés est affirmé ainsi que la nécessité de regarder les solutions en complément les unes des autres. Quel que soit le projet retenu, l'interaction avec la gare sera de toute façon à prendre en considération. Toutes les options sont sur la table au début, il s'agira ensuite de réduire le champ du possible pour aller vers l'envisageable. 3, 4 solutions seront approfondies et d'autres mises de côté.

**Christophe Beurois** rappelle qu'il est important de se demander à ce stade si les documents en l'état permettent de faire correctement ce choix. Ces documents doivent poser les bonnes questions. Il insiste sur l'importance de la méthode progressive en matière de concertation : validation d'enjeux, puis des objectifs et ensuite, en fonction des objectifs, on décline les modalités les plus à même de répondre aux objectifs. Ce qu'il faut se demander, c'est si les documents sont justes sur la manière dont chaque modalité de franchissement répond aux objectifs.

Les ingrédients d'une concertation réussie sont rappelés par **Michel Lesbats**:

- Se mettre d'accord sur un contenu,
- Que ces documents donnent confiance aux parties prenantes.

Sur le livre blanc, il mentionne que la présentation des enjeux des types de franchissement doit se faire au niveau de la CUB, mais aussi de la proximité (des communes principalement concernées) et que cet aspect mériterait d'être renforcé. Les enjeux sont analysés sous l'angle économique et les aspects sociaux et environnementaux manquent. Il faudrait rééquilibrer ces points qui sont source d'intérêt pour les gens. Une information équilibrée sur les différents projets doit être apportée tant pour les enjeux, pour leur coût - avantage respectif que pour le phasage (inscription dans le temps). Ces deux points méritent aussi d'être approfondis.

Constat d'un équilibre à rechercher, car d'une part, il y a sans doute trop d'éléments techniques (qui pourraient être approfondis plus tard) mais d'autre part un manque de certains éléments de contenu, sur les enjeux par exemple.

Face à la volonté de la CUB de lancer un document d'analyse multicritères au 2<sup>ème</sup> stade de la concertation, quand 2, 3 solutions sont envisagées; il est souligné qu'au contraire il y aurait intérêt à utiliser cette méthode dès la première phase pour "lancer une concertation nouveau genre plus ouverte" et intéressante dans un souci de transparence.

Une lisibilité différente pourrait être donnée grâce à un document complémentaire (au-delà des 4 prévus actuellement). Un document de vulgarisation qui serait à remettre aux habitants type plaquette d'information. Il faut un document accessible au plus grand nombre, réfléchir à la manière de présenter la problématique, le tableau final.

Il est proposé que le CPC produise son document en plus de ceux de la maîtrise d'ouvrage qui seraient repris et complétés. Il faut que la mallette documentaire soit bouclée dans les 20ers jours de décembre

#### **Etude de déplacement :**

Périmètre plus large à prendre en compte que celui figurant p.3 : il faut mieux expliciter que ce document est un zoom qui prend en compte un périmètre plus large que celui représenté. Il est souligné que des réactions sont possibles sur ce point.

Une hypothèse émise est décrite comme "osée", celle selon laquelle l'augmentation du nombre d'habitants est compensée par de nouveaux modes alternatifs de transport. Sur ce point, il est répondu que pendant la concertation de nouvelles hypothèses pourront être formulées. Des critiques seront possibles en débat public sur les hypothèses mais, comme ce sont des hypothèses, elles pourront donner lieu à d'autres questionnements et à des modifications.

Toutes les stratégies de franchissement reposent sur l'étude de déplacement. Il faut bien poser ces questions d'hypothèse à un moment dans la concertation. La discussion de ces hypothèses peut trouver place dans le cadre du document CPC à venir et faire l'objet d'investigations complémentaires dans la phase d'approfondissement.

#### **Etude géométrique de raccordement :**

Pas de commentaires.

#### **✓ Validation des préconisations de l'atelier du 3 novembre 2009 :**

*Cet atelier avait pour objet de faire réfléchir les participants sur la forme de la concertation publique.*

#### **Les propositions formulées le 3 novembre en atelier:**

- 3 réunions publiques - fonctionnelles et mobilisatrices.

Une réunion, institutionnelle et donnant le cadre de la concertation, se déroulerait à Bordeaux.

Deux réunions délocalisées (à Bègles et Floirac) étant l'occasion d'instaurer un débat de proximité

Leur fonction : récupérer l'avis des habitants sur ce qui est déjà en débat dans les registres et sur le site internet.

- Des ateliers thématiques :

Des éléments devront être approfondis, traités par thématiques en ateliers sectoriels (par ex. qualité de vie, quel type d'urbanisme dessine tel type de franchissement?, etc.)

Ces éléments récoltés en réunions publiques et en ateliers doivent permettre d'arriver au 2<sup>ème</sup> cycle de débats publics (à l'automne 2010) avec des points de vue complémentaires de ceux de la CUB.

- Une documentation propre au CPC:

Pour rendre visible cette instance, le besoin d'éléments d'information et de communication propres au CPC a été rappelé. Il est proposé la réalisation d'une production documentaire propre au CPC pour éclairer de son point de vue les débats.

- Des "ambassadeurs de la concertation"

Pour répondre à la difficulté de mobiliser les habitants sur le territoire, notamment "ceux qu'on ne voit jamais", des « ambassadeurs de la concertation » sont proposés qui auraient vocation à expliquer le processus de concertation à l'œuvre.

2 propositions en découlent: des étudiants prendraient en charge cette mobilisation dès décembre si une documentation adéquate est à leur disposition, puis pour janvier et février il serait fait appel à des volontaires civils dans le cadre d'Unicité.

**Ces propositions font l'objet d'un large consensus parmi les membres du CPC.**

✓ **Points divers :**

- Dans la mallette d'information (dossier de la concertation), une plaquette d'usage plus facile pour les "ambassadeurs de la concertation" et pour distribuer à la population doit être disponible. La plaquette de synthèse CUB, sous réserve de quelques modifications, participe de cette simplification documentaire.
- Le document de présentation d'Euratlantique est à verser dans la mallette, de même que ceux des projets d'aménagement à Bègles et de la SNCF (transport de personnes et fret).
- La proposition de dater les documents versés à la concertation est rappelée.
- Il n'y aura pas d'autres réunions du CPC avant les réunions publiques. **Nicolas Florian** propose de fixer la date d'une conférence de presse – probablement le 18 décembre, matinée ou midi - pour présenter la démarche, le CPC (bilan, membres, etc.). Annoncer les réunions publiques est une priorité. Fixer et annoncer les dates des réunions publiques doit en effet se faire rapidement pour assurer une présence large à celles-ci.

**Points de décision:**

✓ ***Christine Jean est désignée Vice-Présidente du CPC***

✓ ***Le document à destination du grand public***

Les services Communication de la Cub travaille sur une exposition et sur un document de synthèse grand public. Sur ce dernier, il est fait état des remarques suivantes :

- Ajouter ou aider à la lisibilité des solutions mixtes de franchissement
- Inclure des critères sociaux et environnementaux
- Revoir la présentation, notamment le tableau du livre blanc, 2<sup>nd</sup> partie.
- Réfléchir à la mise en œuvre d'un bilan carbone (ouvrage ou périmètre étendu) à l'instar de la démarche Bacalan Bastide (voir en phase approfondissement)

✓ ***Le document annexe émanant du CPC est à prévoir ayant vocation à renforcer les questionnements.***

Il faut que le maximum de questions soit posées dans la sphère publique pour que le rétrécissement des options se fasse ensuite dans de bonne conditions.

Mise en circulation optimale vers le 15, 20 décembre. La production de ce document est à la charge des membres du CPC, épaulés par l'animation. Pour des questions de logistique, il est convenu de travailler sur support électronique à travers le forum CPC. Un membre ou un groupe fait une proposition, discutée ensuite puis complétée en groupe de discussion. Un troisième dossier sera donc ouvert à cet effet sur le forum CPC, chacun pouvant poster des points de vue ou éléments et y réagir, ce qui pourra permettre de travailler en ligne le document. Il ne doit pas y avoir d'asymétrie de forme entre les divers documents constitutifs de la mallette d'information, la mise en forme finale sera donc du ressort de la CUB.

- ✓ **Dès la mallette d'information disponible, les ambassadeurs de la concertation** se tiennent à disposition pour intervenir à demande pour les structures qui souhaiteraient disposer d'une information spécifique sur la concertation en cours. L'animation assurera dans ce cadre le transfert de compétence et le suivi.

*Fait à Savigné sous le Lude, sur la base du verbatim enregistré, le 10 décembre 2009,*

*Pour l'animation, C. BEUROIS, Médiation et Environnement*



*Pour les Garants, L. BLONDIAUX et J. LAFONT*

Pièces annexes

- Listes des participants à la réunion du 30/11/09